



ENGAGER

SA TRANSITION DURABLE

EN TOUTE CLARTÉ

AVEC ASKIL



ENGAGER
SA TRANSITION DURABLE
EN TOUTE CLARTÉ
AVEC ASKIL

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) s'accélère au sein des **entreprises quel que soit leur taille ou leur secteur d'activité**. Elle propose de vraies opportunités de transformation pour une transition profonde et durable de notre économie et des modèles d'affaires.

L'intégration d'une démarche durable est devenu un **levier stratégique incontournable** pour toutes les organisations, y compris les TPE/PME.

Ces avantages sont nombreux : réduction des coûts, attractivité, anticipation réglementaire, accès aux financements...

Votre cabinet d'expertise comptable vous propose un accompagnement complet pour **transformer vos engagements en avantages compétitifs**.

Cet accompagnement est basé sur une approche pragmatique et sectorisée, appuyée sur des outils éprouvés et une parfaite connaissance des attentes du terrain.

Notre démarche est structurée pour évaluer, déployer, fiabiliser et valoriser votre engagement en matière de durabilité, à votre rythme.

EN TOUTE CLARTÉ.



Engager sa transition durable en toute clarté avec ASKIL

Chez ASKIL, nous avons conçu deux offres de service pour garantir une transition réussie de nos clients vers une performance plus durable.

1 Accompagnement vers la durabilité

Nous accompagnons les entreprises de toute taille dans la mise en œuvre concrète, structurée et sur mesure d'une **démarche durable efficace, réaliste et valorisante**. Nous vous proposons une offre complète et personnalisable en fonction de votre niveau de maturité RSE, de vos besoins et de votre budget.

- Évaluer sa maturité RSE (page 04)
- Déployer sa stratégie RSE (page 04)
- Établir son Bilan Carbone® (page 05)
- Rédiger son rapport de durabilité volontaire (page 06)
- Obtenir son statut de société à mission (page 06)

2 Audit de conformité durable

Nous vous proposons de **renforcer la fiabilité et la sécurité de votre communication en matière de durabilité** afin de bâtir une relation de confiance avec vos parties prenantes. Les missions d'audit de conformité permettent de garantir la transparence, la crédibilité et l'impact positif de vos initiatives.

- Certifier son rapport de durabilité (CSRD) (page 07)
- Évaluer son Bilan Carbone® (page 07)
- Attester la conformité et / ou la sincérité d'une donnée extra-financière (indicateur ESG) ou d'un processus (page 08)

OFFRE DE SERVICE

Accompagnement vers la durabilité



Évaluer sa maturité RSE

Nous réalisons votre **évaluation de performance RSE** à partir de vos données comptables et sociales. Ainsi, vous aurez un aperçu complet de votre performance actuelle et des recommandations concrètes pour vous améliorer. Les indicateurs sont adaptés à la taille et au secteur d'activité de votre entreprise.

Ils s'appuient sur les 7 axes de l'ISO 26 000 :

1. Gouvernance
2. Social
3. Sociétal
4. Loyauté des pratiques
5. Client
6. Droits de l'home
7. Environnement



Déployer sa stratégie RSE

1. Identifier et prioriser ses enjeux

L'identification des enjeux de l'entreprise permet de croiser les enjeux propres à l'entreprise avec les **attentes de ses parties prenantes**. Ceux-ci sont adaptés au secteur d'activité et à la taille de l'entreprise.

La phase de priorisation des enjeux permet de concentrer ses efforts sur les actions qui auront le plus d'impacts positifs.

2. Construire son plan d'actions

Cette étape consiste à définir en détail les engagements de votre entreprise : actions à mettre en place, acteurs, ressources, planning et indicateurs de suivi.

Nous vous apporterons l'œil règlementaire dans la définition de votre projet.

suite ...

3. Suivre et animer sa démarche

La RSE s'envisage sur le long terme, selon une logique d'amélioration continue.

La démarche nécessite donc d'évaluer régulièrement les progrès et mettre en place de nouvelles actions (mettre en place de nouvelles actions). Nous vous accompagnons dans la mise en place d'un outil de pilotage et d'indicateurs pertinents. Nous pouvons mettre à votre disposition nos outils.

L'accent est également mis sur la **stratégie de communication**, afin de mobiliser les parties prenantes et valoriser les actions.

Nous pouvons également mener des **actions de sensibilisation et de formation** auprès de vos salariés notamment au travers de l'animation de Fresques du Climat.

Cet accompagnement peut se faire dans le cadre de l'obtention d'un label reconnu (Engagé RSE, LUCIE 26000, B Corp, Ecovadis, etc.) ou d'une aide.

Le **prêt à impact** est un outil de financement innovant destiné aux entreprises, dont le taux d'intérêt est indexé sur la performance extra-financière de l'entreprise.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations.



Établir son Bilan Carbone®

La réalisation d'un **bilan de gaz à effet de serre (BEGES)**, obligatoire pour certaines entités, mais volontaire pour la majorité d'entre elles, permet non seulement de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, et donc son empreinte carbone, mais aussi d'évaluer la dépendance aux énergies fossiles en vue d'assurer la pérennité de l'entreprise.

Il s'agit donc d'un véritable **outil de pilotage stratégique de l'entreprise**, d'aide à la décision et à l'action avec à la clé la mise en place d'un plan d'actions de réduction des GES.

Nos experts accrédités Bilan Carbone® vous accompagne dans la définition de vos besoins et les démarches pour réaliser, ensemble, votre bilan carbone.



Rédiger son rapport de durabilité volontaire

Le **standard VSME** est un corpus de normes européennes de reporting de durabilité établies pour aider les micro-entreprises, TPE et PME à mieux comprendre et communiquer leur impact environnemental, social et de gouvernance (ESG).

Ces normes sont d'application volontaire et font partie intégrante de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), adoptée par l'Union Européenne qui impose (qui imposent) des exigences accrues de reporting extra-financier aux grandes entreprises.

Face aux attentes croissantes des partenaires commerciaux des TPE-PME, le rapport de durabilité volontaire a été conçu pour offrir un cadre simplifié permettant de répondre aux enjeux de durabilité. Le rapport volontaire permet ainsi aux petites structures de **valoriser leurs efforts et de renforcer leurs relations avec leurs parties prenantes**.

Nous vous accompagnons dans la structuration et la communication de vos informations en matière de durabilité selon le standard VSME.



Obtenir son statut de société à mission

Introduite par la loi PACTE et accessible à toute société commerciale, cette qualité est un levier de transformation et de performance globale en contribuant à l'intérêt général.

Cet engagement permet de mettre en cohérence votre projet professionnel avec vos valeurs et de les partager avec toutes vos parties prenantes. Il permet ainsi de concrétiser vos convictions profondes.

Nous vous accompagnons dans la **définition et la formalisation de votre raison d'être et des objectifs de votre mission**. Nous vous assistons dans les formalités juridiques afférentes.

Nous pouvons également vous accompagner après l'obtention de la qualité de société à mission :

- Animation d'une nouvelle gouvernance ;
- Production du rapport du comité de mission et audit ;
- Structuration de la feuille de route et pilotage.

OFFRE DE SERVICE

Audit de conformité durable



Certifier son rapport de durabilité (CSRD)

La **directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)**, entrée en application le 1er janvier 2024, pose le cadre d'un reporting extra-financier qui ancre véritablement la RSE au cœur de la performance des entreprises. Cette directive renforce, de manière significative, les exigences de publication d'informations en matière de durabilité pour les grandes entreprises selon un calendrier d'entrée en application progressif. Ce reporting devient une composante obligatoire du rapport de gestion et doit être **certifié par un auditeur de durabilité**.

En tant que commissaire aux comptes accrédité sur l'information de durabilité, nous sommes en mesure de pouvoir vous apporter cette certification. Notre approche d'audit est **pragmatique et efficace**. Elle est adaptée à votre taille et à vos défis.



Évaluer son Bilan Carbone®

Évaluer votre bilan carbone® vous permet de vous assurer de la fiabilité des résultats qu'il contient et de garantir leur transparence. Plus précisément cette mission permet de :

- S'assurer de la conformité du bilan carbone réalisé par votre entreprise à la méthodologie Bilan Carbone®, que ce soit aussi bien un bilan carbone volontaire, que Bilan GES réglementaire ;
- Contrôler l'atteinte des exigences de la norme ESRS E1 de la CSRD avant l'audit annuel ;
- Renforcer la confiance des parties prenantes dans les efforts déployés pour la transition bas carbone.

Nos experts formés à la méthodologie Bilan Carbone® et bénéficiant de la licence d'exploitation de marque valide (de marque valide) peuvent réaliser l'évaluation de votre Bilan Carbone® volontaire.



Attester sa conformité

Nous mettons à votre disposition notre expertise en matière d'audit pour répondre aux **demandes d'attestation de vos parties prenantes**. Ces attestations peuvent être liées à la conformité et/ou la sincérité d'une ou plusieurs données extra-financières (indicateurs ESG) ou d'un processus par rapport à un référentiel défini.



Proposition d'honoraires

- Notre proposition d'honoraires sera établie en fonction de la taille et des spécificités de votre entreprise.
- Un devis détaillé et personnalisé vous sera fourni après une première étude de vos besoins.



Votre interlocutrice dédiée



Célia LEBRUN

Associée référente
Commissaire aux comptes

Membre du groupe de travail RSE
de la CRCC de Versailles

+33 (0)7 49 71 26 46
celia.lebrun@askil.fr



Campus EffiScience, 1 rue du Bocage, 14 460 Colombelles | Tél. : 02 31 46 21 71

3 rue du Docteur Dumont, 92 300 Levallois-Perret | Tél. : 01 41 49 95 50

107 Allée François Mitterrand, 76 100 Rouen | Tél. : 06 07 90 69 57

contact@askil.fr - www.askil.fr

Membre du groupement

